



Une coalition de groupes écologistes du Québec demande l'arrêt complet du projet de la centrale thermique d'Hydro-Québec de Melocheville

Montréal, le 18 octobre 2001 – Le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), le Mouvement Au courant (MAC) et Greenpeace Québec, ainsi que plusieurs autres groupes environnementaux et communautaires, dénoncent et demandent l'arrêt complet du projet de construction de la centrale thermique de Melocheville.

«Hydro-Québec veut nous faire croire que la province s'éclairera aux chandelles si on ne développe pas de nouvelles centrales, mais c'est maintenant qu'on tombe dans la noirceur», déclare Henri Jacob, Président du Réseau québécois des groupes écologistes. «Hydro profite du fait que l'attention du public est tournée vers l'Afghanistan pour passer son projet en douce», poursuit l'écologiste. Il avait fallu 25 ans aux groupes environnementaux pour obtenir un débat sur l'énergie. Il est déplorable que le Gouvernement et sa société d'État se laissent aller à des décisions qui ne tiennent même pas compte du rapport sur le débat public sur l'énergie de 1996. Le RQGE considère que le Québec qui consomme deux fois plus d'énergie par habitant que les pays européens a besoin non pas d'une nouvelle centrale au service du marché américain mais d'une réelle politique d'économie d'énergie.

Du côté du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, on mentionne «qu'il est illusoire de prétendre que le captage des biogaz des sites d'enfouissement va compenser la production de gaz à effet de serre de la centrale de Melocheville». Tous les sites ne seront pas pourvus de ces capteurs et tous continueront de produire ces gaz pendant des années, même s'ils ne sont plus en opération. Qui plus est, même le ministère de l'Environnement ne peut prévoir avec exactitude la performance de cette technologie. «Il est navrant de constater que le ministère ne défend pas la protection de la santé humaine et la qualité de notre environnement dans ce dossier», fait remarquer Karel Ménard,

directeur du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets.

Pour le Mouvement Au Courant, ce projet de centrale témoigne jusqu'à quel point notre société d'État ne reflète plus les valeurs de notre société québécoise. « Je suis scandalisé et bouleversé par l'attitude d'André Caillé », mentionne John Burcombe, porte-parole de l'organisme, lorsqu'il exprime dans la revue Commerce d'octobre : « Montrez-moi un projet qui crée de la valeur dans notre contexte de marché et je tenterai de le réaliser ». « Hydro-Québec est hors contrôle depuis qu'elle a réussi à enlever la production d'électricité de la juridiction de la Régie de l'énergie. Il ne reste plus de tribune pour débattre de la justification des projets d'Hydro-Québec », ajoute John Burcombe. Les critiques sont presque unanimes contre ce projet. Le Mouvement Au Courant demande qu'Hydro-Québec l'abandonne et cherche plutôt ses 6,5 TWh dans le solde du programme de 9,3 TWh d'efficacité énergétique tabletté depuis 1996.

Selon Steven Guilbeault de Greepeace Québec, la décision conjointe du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec de lancer un projet de centrale de production d'électricité au gaz naturel constitue un net recul au niveau de l'environnement au Québec.

Contrairement à ce que nos dirigeants voudraient nous laisser croire, le gaz naturel n'est pas une énergie propre, c'est une source d'émissions de gaz à effet de serre (GES) contribuant au réchauffement de la planète et aux changements climatiques. La centrale annoncée contribuera, à elle seule, à une augmentation des GES de 3 % alors que l'objectif de Kyoto est une réduction de 6 % par rapport au niveau de 1990. Rappelons que le 10 avril dernier, l'Assemblée nationale adoptait une motion unanime demandant au gouvernement fédéral de ratifier le Protocole de Kyoto. « Or, comment Québec peut-il d'un côté militer pour la réduction des GES et de l'autre se lancer dans l'aventure sans tenir la moindre consultation ou débat public sur la production thermique ? », souligne Steven Guilbeault.

Contacts :

Henri Jacob

Réseau québécois des groupes écologistes : Tel. : 514-392-0096

Karel Ménard

**Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets : Tel. :
514-396-2686**

John Burcombe

Mouvement Au courant, Tel. : 514-937-8283

Steven Guilbeault

Greenpeace, Tel. : 514-933-0021

Cette dénonciation du Gouvernement et de sa société d'État ainsi que la demande de l'arrêt complet de ce projet de centrale thermique reçoit l'appui des groupes environnementaux et communautaires suivants :

Réseau des ressourceries du Québec (RRQ)

Table régionale des organismes en éducation populaire de Montérégie (TROVEP)

Éco-quartier Saint-Jacques de Montréal